

**Ordonnance du Roy, du 25 Fevrier 1737 Concernant la reduction des Compagnies de Grenadiers, en faveur de ceux des Grena diers qui se trouveront deplacez par le retranchement porté par l'Ordonnance du 8 Janvier dernier, et entretenus avec leur mesme paye jusqu'à ce qu'ils rentrent dans les Compagnies d'où ils seront sortis, ou qu'ils montent aux grades qui leur seront accordez suivant leurs talens et bonne conduite**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy, du 25 Fevrier 1737 Concernant la reduction des Compagnies de Grenadiers, en faveur de ceux des Grena diers qui se trouveront deplacez par le retranchement porté par l'Ordonnance du 8 Janvier dernier, et entretenus avec leur mesme paye jusqu'à ce qu'ils rentrent dans les Compagnies d'où ils seront sortis, ou qu'ils montent aux grades qui leur seront accordez suivant leurs talens et bonne conduite

Auteur(s) : France 1730

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1737]